

DÉCHÈTERIES

Conditions d'accès

DES PROFESSIONNELS

2024



Modalités spécifiques aux professionnels

Règles de passage en déchèterie :

- Seuls les déchets indiqués ci-dessous sont acceptés.
- Fournir un extrait kbis de moins de 3 mois à la première visite et sur demande des agents.
- Obligation de trier ses déchets et de séparer les matériaux.
- Passer sur le pont bascule avant et après le vidage est obligatoire (si la déchèterie est équipée).
- Interdiction de passer le samedi (journée réservée aux particuliers).

Conditions de facturation :

- Émission d'un bon de prise en charge, en 3 exemplaires, comportant :
 - l'identification de l'entreprise et n° de siret,
 - le type de déchet apporté,
 - le poids ou le volume,
 - les signatures de l'agent et du déposant.
- Remise du bon de prise en charge et du ticket de pesée le cas échéant au déposant.
- Conservation du double du bon de prise en charge et du ticket de pesée, le cas échéant, pour la facturation.
- Facturation mensuelle.

À noter : dans le cas d'un refus de signature de la part du déposant, le passage en déchèterie sera considéré unilatéralement aux annotations prises par l'agent en poste.

Les déchèteries mobiles et la déchèterie de Sury-le-Comtal n'acceptent pas les professionnels.

Grille tarifaire applicable au 1^{er} janvier 2024

	Tarif au poids (€ HT/tonne)	Tarif au poids (€ TTC/tonne)	Tarif au volume (€ HT/m ³)	Tarif au volume (€ TTC/m ³)
Encombrants	230.00	276.00	45.83	55.00
Déchets verts	58.33	70.00	8.33	10.00
Gravats	29.17	35.00	40.83	49.00
Bois	95.00	114.00	28.33	34.00
Ferraille	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Carton	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Produits chimiques	1 518.33	1 822.00	1 518.33	1 822.00
Placoplatre	107.50	129.00	107.50	129.00
Autres déchets*	Refusés			

*Exemple : amiante, pneus, huiles de friture et de vidange, panneaux photovoltaïques, extincteurs, DEEE...

Déchèteries du territoire accueillant les professionnels

St-Just St-Rambert

Pré Furan
04 77 36 91 48

Savignieux

La Loge
04 77 58 78 69

Estivareilles

Tortorel
04 77 50 74 83

Arthun

Lieu-dit La Presle
06 47 48 96 36

